

I have the honour to be, Sir, your obedient servant,

EDMOND JOLY DE LOTBINIÈRE  
*Administrative Secretary to the Governor General.*

The Honourable,  
The Speaker of the House of Commons.

[At 5.00 o'clock p.m., Private Members' Business was called pursuant to Standing Order 15(4)]

[Notices of Motions (Papers)]

The House resumed debate on the motion of Mr. McKenzie, seconded by Mr. Crosbie (St. John's West),—That an Order of the House do issue for a copy of all government contracts, excluding Crown corporations and agencies, with Canadian firms and individuals for the years 1976 and 1977.—(*Notice of Motion for the Production of Papers No. 2*).

And debate continuing;

A Message was received from the Senate informing this House that the Senate had passed Bill C-35, An Act respecting the organization of the Government of Canada and matters related or incidental thereto, without amendment.

A Message was received from the Honourable Jean Beetz, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, acting as Deputy to His Excellency the Governor General, desiring the immediate attendance of the House in the Senate Chamber.

Accordingly, Mr. Speaker went with the House to the Senate Chamber;

And being returned;

Mr. Speaker reported that when the House did attend the Honourable the Deputy to His Excellency the Governor General in the Senate Chamber, the Honourable the Deputy to His Excellency the Governor General was pleased to give, in Her Majesty's name, the Royal Assent to the following Bills:

Bill C-35, An Act respecting the organization of the Government of Canada and matters related or incidental thereto.—Chapter No. 13;

Bill C-28, An Act to amend the Northwest Territories Act.—Chapter No. 14; and

Bill S-6, An Act to exempt certain shipping conference practices from the provisions of the Combines Investigation Act.—Chapter No. 15.

Debate was resumed on the motion of Mr. McKenzie, seconded by Mr. Crosbie (St. John's West),—That an Order of the House do issue for a copy of all government contracts, excluding Crown corporations and agencies, with Canadian

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Directeur administratif auprès du Gouverneur général,*  
EDMOND JOLY DE LOTBINIÈRE

L'honorable  
Le Président de la Chambre des communes

(*A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement*)

(*Avis de motions (documents)*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. McKenzie, appuyé par M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest),—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats, à l'exclusion de ceux des sociétés de la Couronne et des organismes gouvernementaux, que le gouvernement a adjugés à des sociétés canadiennes et à des particuliers en 1976 et 1977.—(*Avis de motion portant production de documents n° 2*).

Le débat se poursuit;

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-35, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent.

Un message est reçu de l'honorable Jean Beetz, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Bill C-35, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent.—Chapitre n° 13;

Bill C-28, Loi modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest.—Chapitre n° 14; et

Bill S-6, Loi soustrayant certaines pratiques des conférences maritimes à l'application des dispositions de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.—Chapitre n° 15.

Le débat reprend sur la motion de M. McKenzie, appuyé par M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest),—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats, à l'exclusion de ceux des sociétés de la Couronne et des organismes gouvernementaux, que le gouvernement a